

SYNDICALISME

La FDSEA refuse «l'impasse dans laquelle certains voudraient conduire l'agriculture»

Dire que l'année 2022 a été marquée par de nombreux bouleversements est un doux euphémisme. A l'occasion de son assemblée générale, le mardi 7 février, la FDSEA de la Somme a réaffirmé la philosophie qu'elle compte continuer à défendre dans les années futures.



Près de 200 personnes ont participé à l'assemblée générale de la FDSEA de la Somme à Amiens, présidé par Denis Bully.

Alors qu'une manifestation réunissant une trentaine de départements devait se tenir le lendemain à Paris pour défendre «la liberté de produire», la FDSEA de la Somme a fait de son assemblée générale(*) une tribune au cours de laquelle elle a rappelé la manière dont elle veut poursuivre l'accompagnement des agriculteurs du département. Sans sur-

prise, le président Denis Bully a déclaré devant quelque 200 participants vouloir faire de l'amélioration de la rémunération de «nos» produits sa priorité numéro 1. «Ce combat, a déclaré M. Bully, nous continuerons à le conduire, pas à pas, à chaque texte de loi, à chaque négociation». Pour atteindre cet objectif, le président de la FDSEA est convaincu que

des mécanismes de protection «plus réactifs» sont également nécessaires, alors que «les bonnes conjonctures se compte en mois (...) quand les emprunts se comptent en années».

«Agir en chef d'entreprise»

Si la volonté «d'agir en chef d'entreprise» est là, selon les mots de Denis Bully, force est de constater qu'elle se heurte toutefois à «des réglementations tellement rigides que les administrations elles-mêmes sont impuissantes pour les adapter...» À titre d'exemple, il cite la situation ubuesque vécue par nombre d'agriculteurs en 2022 au sujet des semis de Cipan : «Quand il fait sec, il faudrait casser nos déchaumeurs et jeter nos graines par la fenêtre. Qu'importe si ça lève, le tout c'est de semer. Et si vous ne semez pas, gare à la loi», s'est-il agacé. Et de dénoncer une forme de gâchis dans l'utilisation de certains moyens publics

par l'administration : «Je pense que le citoyen lambda apprécierait grandement de savoir que pendant qu'il a du mal à boucler ses fins de mois, l'État paie des agents à mesurer la hauteur de tas de fumiers (lire en page 4 de cette édition) ou à vérifier que des agriculteurs ont bien bousillé leur matériel pour jeter des graines destinées à mourir...» Pour Denis Bully, les priorités devraient pourtant être ailleurs : «Je souhaite que les politiques de tous bords prennent conscience de l'impasse dans laquelle ils nous conduisent. Celle qui ne mène qu'à la disparition d'une agriculture familiale».

Eau et foncier à préserver

Dans la suite de son propos, le président de la FDSEA aura évoqué deux autres sujets majeurs et d'avenir : l'eau et le foncier. Pour l'un comme pour l'autre, Denis Bully plaide à la fois pour des systèmes de gestion raisonnée et

leur sécurisation. Si l'eau doit être «mieux conservée l'hiver pour être utilisée l'été», le foncier doit quant à lui être «sécurisé». Enfin, pas question pour le président Bully de tenir une assemblée générale sans évoquer le thème de l'élevage. La raison ? «Parce que je suis éleveur moi-même, mais surtout parce que l'élevage est un pan important de l'agriculture de notre département», a-t-il affirmé, insistant sur le devoir de retrouver une rentabilité pour chaque type d'activité afin d'assurer sa pérennité.

Vincent Fermon

(*) L'assemblée générale s'est conclue par l'intervention d'Arnaud Rousseau, actuel premier vice-président de la FNSEA et candidat à la succession de Christiane Lambert à la tête du syndicat national, avec la présentation de sa feuille de route. Une intervention sur laquelle L'Action agricole picarde reviendra dans sa prochaine édition.

Un syndicat pour défendre ses adhérents, mais pas seulement

Guerre en Ukraine, sécheresse, main d'œuvre, actions de communication, services aux adhérents ou formations... Secrétaire générale de la FDSEA 80, Marie-Françoise Lepers est revenue sur l'activité (riche) du syndicat en 2022.

Si la raison d'être d'un syndicat est de défendre les intérêts de ses adhérents, la FDSEA de la Somme prouve au travers de son rapport d'activités qu'elle intervient dans de nombreux domaines. Pour réaliser le tour des dossiers «chauds» de l'année 2022, c'est Marie-Françoise Lepers qui s'est chargée de l'exercice, remerciant au passage «l'ensemble des collaborateurs pour leur implication» ainsi que «chaque administrateur pour son rôle dans notre réseau», en regrettant toutefois un défaut de «stimulation ou d'implication» à certaines occasions.

La guerre en Ukraine et ses conséquences

Sans conteste, le conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie restera «le» temps fort de 2022. Face aux tensions sur les marchés agricoles qui en ont découlé – tensions sur le marché des céréales, crainte d'une pénurie de l'énergie et flambée de son prix –, les sollicitations auprès

de l'Etat ont été nombreuses. Ce qui a été obtenu en retour ? Bouclier tarifaire et amortisseur, remise en production des terres en jachère, remboursement partiel de TICPE.

Amortir le choc de la sécheresse

En 2022, «nous avons goûté une fois de plus aux affres du climat», a souligné Marie-Françoise Lepers, rappelant l'épisode de sécheresse qui a touché le département. La mobilisation de la FDSEA auprès des services de l'État a permis à un certain nombre d'agriculteurs irrigants «d'amortir le choc», en obtenant la garantie d'une «fin de campagne sans rupture brutale». Dans les semaines qui ont suivi, sans retour significatif des précipitations, le syndicat s'est mobilisé pour négocier des dérogations aux obligations réglementaires concernant les Cipan. Enfin, le dernier sujet en lien avec la sécheresse est celui du dégrèvement

de TFNB sur prairies. Qualifié d'«inédit», ce dégrèvement a lui aussi été porté comme un «point d'amortisseur».

Communiquer et sensibiliser

Pas plus tard que la semaine dernière, la FDSEA de la Somme rejointe par des agriculteurs d'autres départements s'étaient donné rendez-vous dans des enseignes de grande distribution pour dénoncer l'écart entre le prix payé aux éleveurs de poules pondeuses (lire en page 4) et celui payé par les consommateurs. Des actions comme celle-là, il y en a eu bien d'autres, a détaillé Marie-Françoise Lepers, expliquant au passage qu'en ce qui concerne l'œuf, «nous restons pleinement mobilisés pour constituer et faire grandir l'organisation des producteurs adossés à Cocorette». Enfin, la secrétaire générale n'a pas manqué de revenir sur des événements plus «festifs» à l'image de Plaine en Fête ou le

Festival de l'agriculture en Picardie maritime (lire en page 48).

Rendre service et former

En ce qui concerne le service syndical, «ils n'ont pas chômé», s'est réjouie Mme Lepers. En chiffres, cela donne environ 1 000 agriculteurs rencontrés au cours de l'année 2022, 400 dossiers Pac réalisés, la mise en place d'un service de secrétariat à la ferme... Débordant du cadre strict du rapport d'activités, Marie-Françoise Lepers a évoqué le chantier de la formation auquel veut s'attacher la FDSEA de la Somme en 2023 : «Nous proposerons de décliner en 2023, localement dans les syndicats de proximité des formations sur les sujets de la Pac, du document unique d'évaluation des risques...» Si certains y voient une contrainte supplémentaire, la secrétaire générale de la FDSEA veut en faire une opportunité : «Oui, il y a de grands changements à assimiler en 2023, mais ce sont aussi



Marie-Françoise Lepers, secrétaire générale de la FDSEA de la Somme lors de la présentation du rapport d'activités 2022 du syndicat.

autant de réelles opportunités à saisir», a-t-elle dit ; d'autant que si le syndicat ne dispose pas des compétences en interne, sa force est aussi de savoir aller les chercher ailleurs, via des partenariats.